

La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au dimanche 31 mars.

Une permanence sera assurée en mairie du Tablier le samedi 30 mars de 9h à 11h.

Les inscriptions sur le site www.service-public.fr sont possibles jusqu'au 31 mars.

Loi Labbé : votre jardin sans pesticides : depuis le 01 janvier vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker de pesticides chimiques pour jardiner ou désherber. Pour jardiner sans pesticides consulter le site www.jardiner-autrement.fr

Si vous possédez encore des restes de produits, amenez les en, □ déchetterie.

